

Demande d'autorisation – Services relatifs aux appels couverts par un certificat en droit de l'immigration et des réfugiés

Les exigences minimales en matière d'expérience sont consultables [sur le site Web d'AJO](#).

Renseignements sur l'avocate ou l'avocat

Nom :

Coordonnées : Adresse :

Bureau :

Ville :

Province:

Code postal :

Téléphone :

Courriel :

No d'inscription :

Matricule du Barreau de l'Ontario :

Je suis autorisé(e) à fournir des services généraux d'aide juridique couverts par un certificat en droit de l'immigration et des réfugiés.

Remarque : pour être autorisé(e) à fournir en appel des services relatifs aux appels en droit de l'immigration et des réfugiés, vous devez aussi être autorisé(e) à fournir des services généraux couverts par un certificat en droit de l'immigration et des réfugiés.

Expérience minimale dans le domaine

Je satisfais aux exigences minimales en matière d'expérience d'Aide juridique Ontario énoncées dans l'annexe des règles sur la gestion du tableau prises en vertu de la *Loi de 2020 sur les services d'aide juridique*

Je ne satisfais pas aux exigences minimales en matière d'expérience d'AJO et je demande une autorisation conditionnelle, comme le prévoit l'annexe des règles sur la gestion du tableau établies en vertu de la *Loi de 2020 sur les services d'aide juridique* (« Processus d'autorisation conditionnelle »).

Je comprends que si je suis autorisé(e) conformément au processus d'autorisation conditionnelle, je dois satisfaire aux exigences minimales en matière d'expérience dans les 24 mois suivant mon autorisation;

Je comprends que je dois aviser AJO, au plus tard à l'expiration de la période conditionnelle de 24 mois, si j'ai satisfait ou non aux exigences minimales en matière d'expérience;

Je comprends que si je n'avise pas AJO que j'ai satisfait aux exigences minimales en matière d'expérience, ou si je ne demande pas une extension conformément au processus d'autorisation conditionnelle, l'autorisation de fournir des services relatifs aux appels en vertu d'un certificat en droit de l'immigration et des réfugiés me sera retirée.

Perfectionnement professionnel obligatoire

Je m'engage à suivre chaque année une formation juridique continue d'au moins 3 heures ou une formation équivalente en droit de l'immigration et des réfugiés.

Exigences supplémentaires — Pratiques exemplaires, jurisprudence et engagement en matière d'équité

J'ai lu et compris, et je m'engage à respecter de façon continue les *Documents pour les membres inscrits au tableau autorisés à fournir les services d'aide juridique relatifs aux appels dans les affaires de droit des réfugiés et de l'immigration* ainsi que l'Annexe

J'ai lu et compris, et je m'engage à satisfaire [Les attentes en matière des services de qualité](#).

Signature :

J'affirme avoir lu et compris les exigences en matière d'expérience minimale, les Règles et annexes, ainsi que les documents applicables au tableau.

J'affirme que les renseignements contenus dans le présent formulaire sont complets, véridiques et exacts.

Je comprends que si je fournis des renseignements trompeurs ou incorrects, mon autorisation sera annulée et mon nom pourrait être retiré du tableau d'Aide juridique Ontario.

Signature:

Date:

Réservé au bureau : Approbation de la demande d'autorisation de fournir des services relatifs aux appels en droit de l'immigration et des réfugiés

Signature d'approbation

Date:

Veillez soumettre le formulaire dûment rempli au bureau du district régional d'Aide juridique Ontario.

--	--	--

Les renseignements personnels figurant dans le présent formulaire sont recueillis en vertu de la *Loi de 2020 sur les services d'aide juridique* aux fins de paiement des comptes, d'enquêtes et de l'administration de la *Loi sur les services d'aide juridique*.

Les questions à ce sujet doivent être adressées à l'agent(e) de l'accès à l'information et de la protection de la vie privée, à fippa@lao.on.ca ou au 1 800 668-8258.



LEGAL AID ONTARIO
AIDE JURIDIQUE ONTARIO